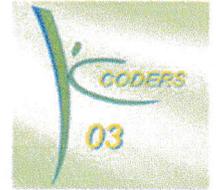




Retraite Sportive CHARMEIL-VENDAT-ST.REMY



Procès -Verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 27 août 2021 à VENDAT

Bureau

Présents : Mmes M.N. Alves, C. Escriba Mrs J. Bodin, H. Rebours, J Morand

Participants à l'Assemblée Générale : 100 adhérents présents et 8 représentés ; soit 108 adhérents.

Le nombre d'adhérents est de 170 et un adhérent en transfert de Moulins, la tenue de l'assemblée n'étant pas soumise à un quorum, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Je suis heureux de constater que vous êtes nombreux à vous sentir engagés dans notre association.

La séance est ouverte à 9h40.

Accueil des participants.

Mesdames, Messieurs, Chers amis, bonjour.

Nous voici réunis en AG pour la deuxième année consécutive avec cette menace du covid. Nous avons tout mis en œuvre pour garantir au mieux la sécurité de tous, restons encore prudents, nous avons encore envie de passer de bons moments tous ensemble.

Je salue les élus, Mr Jean-Marc Germanangue maire de Vendat, Mme Sandrine Laurent conseillère municipale de Vendat chargée des associations, Mme Martine Demarque seconde adjointe à la mairie de St Rémy Monsieur Philippe Pitalier Président du CODERS 03.

Nous accueillons également J Paul Botteau Président du CORERS, mais qui est là en qualité d'animateur de Tir à l'arc du club de Bellerive avec qui nous partageons cette activité commune et Max Gimenez animateur danse de Bellerive qui nous assiste pour le lancement de l'activité danse.

Mesdames, Monsieur, c'est un honneur et un plaisir de vous accueillir à cette AG.

Cette année en plus de la Covid 19, nous avons dans notre club beaucoup de personnes touchées soit personnellement soit dans leur entourage par la maladie, les accidents ou les difficultés dues au vieillissement voire le décès.

Malgré leur malheur ils sont restés discrets et nous ont demandé de ne pas diffuser les tristes nouvelles. Nous avons respecté leur désir et je vous demande un moment de recueillement.

Adoption du Procès-verbal de l'AG du 28 août 2020.

Le PV de l'AG qui a été envoyé à tous en son temps et qui est affiché en salle est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président :

Nous voici à nouveau réunis après une nouvelle saison bien particulière à cause de ce COVID Après un timide redémarrage, novembre nous a à nouveau confinés presque jusqu'à Noël. Suivirent alors des mesures très contraignantes pour l'exercice des nos activités. Je n'en ferais pas la liste ni le calendrier, mais je tiens à remercier les animateurs qui se sont adaptés, au prix d'efforts importants.

Grâce à l'appui des municipalités de St Rémy et Vendat, qui nous ont ouverts les terrains et les salles quand c'était possible nous avons pu exercer au mieux presque toutes nos activités.

Nous ne sommes pas un club de sport à but lucratif, et ce qui a motivé les efforts de tous, c'est la volonté de conserver nos adhérents en forme et surtout maintenir le lien social qui est si précieux dans ces moments difficiles; l'isolement fait rapidement des dégâts souvent irréversibles à nos ages,

Je pense pouvoir dire, et la diminution d'effectif du club inférieure à 7 % le prouve, que nous avons réussi notre mission. Encore une fois il faut remercier et féliciter les animateurs et le Comité directeur, mais si les adhérents n'avaient pas fait bloc avec eux nous aurions échoué. Toutes les activités ont été suivies par un grand nombre de licenciés.

Tout cela peut ressembler à de l'auto satisfaction, mais en ces périodes moroses, je suis fier de mettre en avant les informations positives, tant pis pour notre modestie. Bien sûr il y a eu des petits couacs, mais ils sont oubliés puisque nous sommes nombreux en ce jour.

Pour revenir sur le mandat du CD qui se termine je dirais juste que nous avons commencé avec 175 adhérents et que avec terminer avec 170 avec une saison ½ de Covid reste honorable : MERCI a TOUS

Nous avons ouvert une activité « Danse » très suivie et une activité « Tennis de table » limitée en nombre à cause du manque de place de stockage de tables. Merci à Raymonde et Jean Marie. Nous avons du mettre fin à l'activité « Qi Gong » par manque de personnes intéressées (4 à 5) et à l'activité « Self défense » par abandon de l'animateur très performant pour cause de lassitude et selon lui impossibilité de progression des participants.

Je compte sur chacun d'entre-vous pour inciter les adhérents de la saison passée à renouveler leur licence et participer aux activités. Il ne s'agit pas de "faire du chiffre" mais simplement ne pas laisser sur le bord du chemin des personnes qui auraient tendance à s'isoler, nous savons tous pour l'avoir vécu pendant le confinement que cette tendance est naturelle et qu'elle s'accroît avec l'âge.

Nous ne savons pas encore quelles seront les conditions qui nous attendent dans les semaines qui viennent.

Pour l'instant nous avons obligation de contrôler les pass sanitaires à chaque début de séance de toutes les activités sauf rando, et vélo, puisqu'elles se déroulent sur la voie publique, avec interdiction de tenir un registre des personnes. Je suis sûr que malgré cette contrainte supplémentaire, tout se passera bien. Il faudra, bien évidemment, garder le masque dans les déplacements et regroupements, mais pas pendant les exercices.

Compte-rendu financier, subventions.

La Trésorière détaille les différents compartiments du compte de résultats et donne le solde, au 13/08, il est de 7065,32 €. Nous n'avons pas encore pu résorber cet excédent de trésorerie à cause du Covid, bien qu'ayant fourni 1 tee-shirt à chaque adhérent et fait participer financièrement le club aux diverses activités.

Nous venons de recevoir de Mr Germanangue, maire de Vendat, 100€ de subvention, nous l'en remercions. Nous apprécions toujours autant les prêts gratuits de salles que nous offrent les municipalités de Vendat et St Rémy. En

cette période troublée, nous vous sommes reconnaissant des efforts particuliers que vous avez fait pour vous adapter à nos demandes, souvent modifiées.

Ces prêts de salles sont tout simplement vitaux pour nous.

Budget prévisionnel

Comme la saison passée nous avons défini un budget prévisionnel en fort déficit pour rétablir un niveau financier en adéquation avec les activités du club.

Malheureusement, nous n'avons encore pas pu mettre ce plan à exécution et nous voici au même point qu'en 2020 malgré l'achat des tee-shirts pour 1418 €.

Sans changer d'objectif nous établissons un nouveau budget prévisionnel en déficit de 3665,00 €, avec une action forte sur le montant des cotisations des adhérents que nous allons proposer tout à l'heure.

Pas de rentrées de rencontre interclub, le budget du réveillon toujours prévu à l'équilibre s'il a lieu, seuls IRONMAN, le Yoga et les cotisations des nouveaux adhérents apporteront des rentrées financières.

Le budget prévisionnel est détaillé par le président.

- Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

Rapport de la vérificatrice aux comptes.

Le président présente le rapport de vérification des comptes établi par Pascale Corre-Martin.

- Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie la trésorière et la vérificatrice aux comptes pour leur excellent travail.

Poste de Vérificatrice aux Comptes

Ce poste est indépendant du Comité Directeur. Pascale CORRE- MARTIN a assuré cette mission pour l'exercice 2020-2021 et est volontaire pour l'exercice 2021-2022.

- Pascale CORRE-MARTIN est confirmée à ce poste à l'unanimité.

Cotisations, adhésions et certificats médicaux

Cette année le CODERS 03 et la FFRS nous ont fait une ristourne de 1246,88 € sur les cotisations 2020-2021 afin de nous dédommager du manque d'activité de cette année passée.

De notre côté le comité directeur propose que nous limitons les cotisations à la part fédérale régionale et départementale soit 28 € pour le renouvellement de la cotisation des adhérents ayant leur licence pleine pour la saison 2020-2021.

Et la cotisation sera de 28 € – 5 € (remise concédée tous les ans) = 23 € pour les animateurs.

La cotisation des nouveaux adhérents ou de ceux qui n'avaient pas pris leur licence en 2020- 2021 sera maintenue à 42 €.

Nous insistons sur le fait que cette baisse des cotisations est exceptionnelle et ne saurait être reconduite.

Les prochaines cotisations seront établies sur des bases traditionnelles.

- Il n'y a pas d'objection. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La participation mensuelle pour le yoga reste identique à l'an dernier.

Pour obtenir la licence, un nouvel adhérent doit remettre un certificat médical notifiant l'absence de contre indication à la pratique des activités choisies, ou plus simplement le certificat type de la fédération (téléchargeable sur le site FFRS) qui a été joint à votre demande de renouvellement, un chèque de 42 € montant de la cotisation, l'imprimé relatif à l'assurance signé, le recueil de consentement des personnes signé et la demande d'adhésion personnelle.

Pour renouveler sa licence, il faut : l'attestation relative au questionnaire santé ou un certificat médical si vous avez répondu oui à une des questions ou que votre dernier certificat a atteint sa limite de validité (3 ans), le chèque de 28 € ou 23 € pour les animateurs, le bordereau d'assurance signé.

Les dossiers complets doivent être remis à Hervé Rebours, Marie Noëlle Alves ou aux animateurs

RAPPEL : les participants qui n'auront pas renouvelé leur licence pour le **30 septembre ne pourront pas participer aux activités (ni eux ni surtout le club ne seront assurés)** il est donc demandé aux animateurs de bien vérifier que chaque participant a bien sa licence à jour.

Il est également rappelé que le droit à l'image que signent les adhérents ne concerne que la diffusion par le club et non la diffusion sur les réseaux sociaux par des adhérents, ces diffusions n'engageraient en cas de litige que les personnes les ayant diffusées.

Formation

Joël BENINCASA a terminé sa formation d'animateur rando.

Raymonde MORAND espère terminer sa formation animatrice danse en décembre 2021.

Bernard DELORME, Marie Claude DELORME, Jacques MERCHADIER et Jacky SAVEANT vont renouveler leur PSC1 en septembre à Bellerive.

Claude RANDOING, animateur dans une autre fédération, va effectuer les stages FCB en octobre.

Sylvie CHARTOIS également animatrice dans une autre fédération va faire son PSC1 en septembre à Bellerive et son FCB en octobre.

Ces 2 candidats devraient après examen d'une commission voir leur qualification d'animateur agréé par la FFRS.

Nous avons un besoin vital de nouveaux animateurs, certains toujours vaillants prennent quand même de l'âge et il est indispensable de prévoir leur succession.

Parlez-en avec eux, ils sont les mieux à même pour vous dire la satisfaction qu'ils en retirent.

Rapport d'activités de l'année écoulée

Détail sommaire des 12 activités :

- **Pétanque** : Cette activité a pu malgré le COVID se dérouler sur 37 lundis avec 14 à 15 joueurs, et pendant 28 vendredis avec une moyenne de 5 joueurs. Elle comporte un noyau fidèle de 8-9 personnes.
- **Gym-équilibre** : Cette activité s'est déroulée en salle en septembre avec 20 participantes incluant quelques adhérentes de Bellerive.

De mars jusqu'à la fin juin elle s'est déroulée en extérieur avec 20 à 25 participants (avec un maximum de 28 personnes). Pour cette nouvelle saison, cette activité est programmée de 16h00 à 17h30, Elle se déroulera en intérieur ou extérieur suivant la météo.

- **Grande randonnée** : Cette activité ne s'est pas arrêtée, elle s'est déroulée avec respects des gestes barrière.

La grande marche accueillera 2 nouveaux animateurs Patrice DESMERCIERES et Sylvie CHARTOIS. Au total cette activité est encadrée par 10 animateurs, dont 3 femmes, qui prennent aussi en charge la marche promenade.

Le départ de cette rando a lieu le mardi matin ou l'après-midi suivant la météo, avec une moyenne de 30 participants pour une marche de 12 km pour une durée de 3 heures, arrêts compris.

La randonnée moltogome sur une journée à lieu une fois par mois. Elle regroupe 10/12 personnes pour une marche de 19 km en 5 heures au total.

- **Moyenne randonnée** : Elle regroupe un noyau fixe de 15 personnes. Serge Bouet continue d'assurer cette activité, mais se réserve la possibilité, d'être un peu moins assidu, laissant alors le soin aux animateurs grande rando de prendre le relais de l'animation. Il est bien entendu qu'un délai raisonnable sera respecté pour laisser le temps au remplaçant de s'organiser.
- **Marche-promenade** : En moyenne 10 marcheurs participent à cette activité encadrée par les animateurs grande rando.
- **Tir à l'arc** : Cette activité en commun avec Bellerive n'a eu lieu qu'en extérieur et avec une contrainte de 6 archers par séance. On a vu une baisse des effectifs à cause des contraintes (et de la météo) avec un maxi de 18 archers au lieu des 25 habituels. Les nouveaux archers sont les bienvenus (le club prête le matériel aux débutants).
- **Atelier Mémoire en éveil** : Le déroulement de cette activité qui regroupe 30 personnes en moyenne, a été compliqué en septembre-octobre avec 2 groupes répartis sur 2 semaines. De novembre à juin elle a continué par internet avec envoi d'exercices le mercredi et envoi des corrections le mardi suivant. La reprise en salle est programmée pour le 22 septembre.

Madeleine FAYET signale que, pour la prochaine saison, seulement 3 ou 4 animatrices seront disponibles il est donc impératif que de nouveaux (elles) adhérents (es) se proposent pour assurer l'animation.

- **Yoga** : L'activité a fonctionné sans soucis avec 20 personnes début septembre mais pour 2 mois seulement avant l'arrêt du au COVID. Elle reprendra le 2 septembre de 14h30 à 16h00.
- **VTC promenade** : Les sorties vélo ont lieu une fois par semaine avec 6 à 8 participants.
- **Le swin-golf et le disc golf** se pratiquent en commun avec les collègues de Bellerive, pas de nouvelles recrues.

Pour le swin golf effectif fluctuant de 5 à 12 personnes et pour le disc golf de 5 à 10 personnes avec 6 personnes en moyenne.

- **Tennis de table** : Moyenne de 6 pongistes par séance les 4 derniers mois avec seulement 2 tables.

Reprise le 14 septembre

- **Danse** : Les séances de danse se sont bien déroulées en septembre octobre avec 30 participants et terminées fin octobre à cause du Covid. Reprise le vendredi 3 septembre de 9h30 à 11h00.

Ne pas oublier que vous pouvez participer à plusieurs activités et que vous pouvez essayer une nouvelle activité sans formalité autre qu'avertir l'animateur.

Compte-rendu des sorties, manifestations, participations aux challenges départementaux et inter clubs.

- 22 juin 2021 Sortie Beaune : sortie conviviale avec 50 participants pour la visite de Beaune.
- 23 juillet Sortie avec guide de montagne à Picherande : Sortie rando découverte et non une randonnée pure
- 21 et 22 août IRONMAN : Tenue du poste ravitaillement vélo de Cusset bonne ambiance et boni pour le club d'environ 600 €.

- Merci à M Richard de La Montagne de couvrir tous nos événements.
- Merci également aux municipalités de nous faire de belles places d'information dans les diverses publications municipales

A VENIR

- Rencontre à la Chapelle 7 septembre
- Patrick Niobé proposera de nouveau les visites de Vendat ; les dates seront définies en cours de septembre
- Rando sur 3 jours en Lozère du 14 au 17 septembre
- Réveillon ?
- Pas d'autres projets en attendant l'évolution de la pandémie

Activités interclub 2021-2022 et calendrier.

Pour l'instant le calendrier prévisionnel des manifestations donné par le président du CODERS est le suivant :

- Journée Animateur Randonnée : 12 Octobre 2021 à Tronget.
- Journée Animateur Gym : 18 Novembre 2021 à Ainay-le-Château.
- Journées Animateur Mémoire : 25 et 26 Octobre 2021 à Cosne d'Allier.
- Journée Animateur Danse : 2 Décembre 2021 à Moulins.
- Journée Danse : 5 Avril 2022 à Lavaut-Ste-Anne.
- Rencontre Tennis de table : 12 Avril 2022 à Moulins.
- Rencontre Pétanque : mars 2022 à Montluçon.

Les dates définitives seront mises en ligne sur le site internet du Club dès qu'elles seront confirmées.

Les informations locales qui nous sont transmises par les municipalités ou d'autres clubs sont consultables dans la rubrique « Vie du club - Informations externes au club ».

Rappel : Le site peut être visualisé de la même manière à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Rappel le tableau récapitulatif des activités et des coordonnées des animateurs sont consultables sur le site internet www.retraite-sportive03110.com

Pensez à le consulter régulièrement.

Site FFRS

N'oubliez pas que vous avez beaucoup de renseignements disponibles sur le site internet de la Fédération.

Vous avez accès avec votre licence à beaucoup d'informations y compris sur les formations et les stages de formation.

Election du Comité Directeur

Les candidats pour l'élection du Comité Directeur sont les anciens membres (aucun nouveau postulant ne s'est fait connaître) : Marie Noëlle ALVES, Jacques BODIN, Roger BONNET, Christine ESCRIBA, Marie-Claude DELORME, Bernard DEMARETZ, Daniel FAYET, Jean MORAND, Hervé REBOURS et Christine SABATIER.

Après une rapide présentation des candidats la séance est suspendue pour le vote des adhérents.

➤ Vote et résultats

Résultats du vote : 106 votants avec 1 bulletin blanc et 1 bulletin nul, soit 104 votes exprimés.

Sont élus au Comité Directeur :

- Marie Noëlle ALVES : 104 votes
- Jacques BODIN : 102 votes
- Roger BONNET : 104 votes
- Christine ESCRIBA : 104 votes,
- Marie-Claude DELORME : 103 votes,
- Bernard DEMARETZ : 102 votes,
- Daniel FAYET : 104 votes,
- Jean MORAND : 103 votes,
- Hervé REBOURS : 102 votes,
- Christine SABATIER : 104 votes

➤ Le nouveau bureau

Suite au vote le nouveau comité directeur s'est isolé pour désigner le nouveau bureau :

- Président : Jacques BODIN
- Vice-président : Jean MORAND
- Secrétaire : Hervé REBOURS
- Secrétaire Adjointe : Marie-Noëlle ALVES
- Trésorière : Christine ESCRIBA

➤ Mot du nouveau président

Vous nous avez fait confiance pour un nouveau mandat de 4 ans et nous vous en remercions.

Notre ligne de conduite sera sensiblement la même en espérant que nous retrouverons les rencontres inter-club qui lient les adhérents du département.

Nous ferons de notre mieux pour mener à bien notre mission. Il est cependant impératif que de nouveaux candidats se manifestent en cours de mandat, il y va de la continuité du club, nous comptons sur vous.

Mot des élus.

- Mot du maire de Vendat

Le Maire félicite notre association pour le nombre d'adhérents présents à l'AG et nous remercie pour la participation du Club à l'IRONMAN en fournissant de nombreux bénévoles.

Concernant le pass sanitaire, pour lui, une association ne doit pas exclure des personnes qui ne veulent pas se faire vacciner mais les convaincre de le faire.

Il nous invite à faire connaître que les adhésions au club se font à partir de 50 ans et à faire parvenir la liste des activités de la RS pour les mettre dans les publications de Vendat.

Concernant la rénovation de la salle polyvalente, il nous indique qu'un bureau d'étude doit rendre son rapport afin de lancer un appel d'offre d'ici la fin de l'année. Il ne sait pas quand les travaux pourraient commencer, en juillet aout 2022 mais peut-être débuter en juin ou de terminer en septembre.

Pour terminer, il nous souhaite une très bonne saison 2021-2022.

- Mot de l'adjointe de St Rémy:

Elle espère que la saison sera bonne car un village sans association est un village qui ne vit pas.

La réouverture des salles est programmée pour la rentrée avec pass sanitaire.

La mairie a hâte de revoir des activités dans sa commune.

- Mot du Président du CODERS 03.

Le président signale qu'à voir la salle bien remplie, cela donne envie de participer à cette assemblée et que nous avons un club très dynamique.

Il nous indique le la FFRS est la seule fédération française pour les séniors et félicite le président, les animateurs et les adhérents pour la bonne marche du club.

- Mot du Président du CORES

JP Botteau retient que cette assemblée est bien menée et que nous avons un club qui fonctionne bien car nous avons sensiblement le même nombre d'adhérents malgré le Covid.

Le Président du club remercie chaleureusement les élus et le président du CODERS d'avoir honoré de leur présence l'assemblée et pour les propos qu'ils ont tenus. Je vous remercie tous de votre écoute et déclare l'AG clôturée à 12h 00.

Il rappelle aux animateurs de passer les programmes des activités pour les mettre sur le site internet.et invite l'assemblée à partager l'apéritif de l'amitié et ses amuse-bouches.

Nous avons fait de notre mieux pour assurer les bonnes conditions sanitaires lors de cette assemblée.

Le Secrétaire

Hervé REBOURS



Le Président

Jacques BODIN

**RETRAITE SPORTIVE
CHARMEIL - VENDAT - ST REMY**
Le Président

